Une etrange histoire

Il est grand bruit dans la presse d'un cas extraordinaire de Télépathie, dont voici le récit :

Pour le moment, le nom des personnes en cause ne doivent pas être divulgés. Les révéler pourrait peut-être amener la mort d'une personne qui, sans le fait merveilleux accompli, ne serait pas en vie aujourd'hui.

Je la désignerai, ainsi que son mari, sous le nom de M. et Mme Charles Smith. C'était un jeune commerçant dans une ville de l'Est. De son côté, Mme Smith était une femme fort impressionnable et douée de sentiments très délicats. Une sympathie que l'on voit rarement entre époux existait entre eux. Mme Smith tomba malade, et après quelques semaines de souffrances, pendant lesquelles son mari veilla à son chevet avec un dévouement remarquable, elle mourut. C'est-à-dire qu'elle parut morte; le médecin en était lui-même convaincu Les phénomènes ordinaires de la mort étaient visibles. Un certificat fut signé et l'on manda le service d'un entrepreneur de pompes funèbres.

Mme Smith fut exposée dans sa robe nuptiale, placée dans un cercueil, et, le troisième jour, inhumée dans un cimetière situé à quelque distance de la résidence de son mari.

Le mari en fut tellement effecté que ses parents craignirent un accès de mélancolie. L'un de ses cousins, désirant lui rendre un peu d'énergie et lui faire oublier le sujet de son chagrin, resta ce soir-là à la maison—témoin irrécusable d'un fait merveilleux et qui confond l'imagination. Durant une heure ou deux de la soirée, les deux hommes causèrent principalement de la mort et se mirent au lit. M. Smith, après s'être longtemps retourné sur son oreiller, eut un sommeil agité. Au milieu de la nuit, il entendit une voix l'appelant par son nom :

Charles! Charles!

Eveillé en sursaut, M Smith prêta une oreille attentive. Tout était silencieux Il crut qu'il avait rêvé. Rien de surnaturel ne lui vint à l'idée, car il était matérialiste. Il s'endormit de nouveau. Mais une fois encore, il fut éveillé par le voix qui appela :

Charles! Charles!

Chose étrange, le timbre de cette voix ne lui était pas familier, et ne lui rappelait pas les inflexions de la voix de sa femme. Se croyant encore le jouet d'un rêve, il s'endormit de nouveau

Au point du jour, la voix l'appela encore, et, cette fois, il ne put s'y tromper. Il reconnut enfin la voix de sa femme, voix désespérée, l'appelant au secours: "Charles! Sauvez-moi! Sauvez-moi Charles!

Il s'élança hors de son lit, tremblant de tous ses membres. Ce cri de désespoir vibrait encore à son oreille. Ce cri était si réel que bien qu'il fût tout éveillé et se souvint parfaitement de la mort, des funérailles, et de tout ce qui était arrivé pendant les quatre jours précédents, qu'il se mit à chercher par la chambre celle qui l'avait appelé trois fois par son nom.

Ne trouvant personne, il s'élança dans la chambre de son cousin en criant : "Lève-toi! Lève-toi! Allons au cimetière. Elle est vivante. Elle m'appelle.

Le cousin, sceptique par nature, fut néanmoins persuadé par l'impétueuse conviction de Smith Tous deux passèrent à la hâte quelques vêtements, et pendant que l'un d'eux attelait un cheval à une voiture légère, l'autre cherchait des bêches. Ainsi équipés, ils partirent au galop pour le cimetière.

Le soleil se levait au moment où ils sautaient en bas de leur voiture et commencèrent à creuser.

Mme Smith avait été enterrée l'après-midi précédente. Le mari creusait la terre avec une énergie désespérée, parfaitement convaincu que sa femme avait été enterrée vivante, et qu'il pouvait encore la sauver. Son cousin, saisi de la même ardeur s'empara de l'autre bêche, et se mit au travail avec autant d'entrain.

Tout en sueur, salis et leurs habits en désordre, il purent enfin atteindre le cercueil. Ensemble ils arrachèrent le couvercle.

Smith poussa un cri. Sa femme vivait; elle essayait de se remuer faiblement dans sa couche étroite. Elle le regarda avec des yeux qui ne voyaient pas, car elle n'avait pas conscience de sa position.

Il l'enlaça de ses bras, et la sortit de sa tombe. Les deux hommes ensemble la transportèrent dans une voiture et la conduisirent chez elle. Des médecins furent mandés. Avec une infinité de soins, elle revint graduellement à la santé. Toutes les précautions possibles furent prises afin de lui laisser ignorer ce qui était arrivé, et toutes les personnes qui connaissaient le secret, ont promis de garder le plus profond silence.

Cette déclaration est faite par l'évêque Samuel Fallows, de Chicago, évêque missionnaire de l'église épiscopalienne réformée, et professeur de physiologie mentale au college médical Bennett.

LA VIE SUR UNE FERME

Racontée par une personne qui en a enduré toutes les misères.

Le système des gens les plus forts qui travaillent ardument et qui sont exposés à tous les mauvais temps devient bientôt miné—Comment ils peuvent recouvrer la santé.

Les cultivateurs tout en menant une vie passablement indépendante n'ont pas toujours tous leurs aises. Ils sont obligés de travailler fortement, beau et mauvais temps, il ne faut donc pas s'étonner si plusieurs d'entre eux sont atteints de maladies chroniques. M. Thos. Mc Adam, de Donagh. I. P. E., nous fournit un bon exemple de cette classe de gens. M. McAdam dit : "J'ai toujours été considéré comme un homme qui jouissait d'une forte constitution; mais comme il fallait travailler fortement sur ma ferme et m'exposer à tous les mauvais temps, mon système devint bientôt miné. Il y a environ dix-huit mois j'ai été atteint de douleurs au dos et aux cuisses. Elles furent d'abord d'une nature intermittente, et bien qu'elles fussent très soufrantes, elles disparaissaient après une journée ou deux et ne me troublaient plus avant des semaines. Vû que les attaques, après chaque intervalle, allaient toujours en s'aggravant, je m'alarmai et je consultai un médecin qui me dit que j'étais atteint de lumbago. Son traitement me donnait un soulagement temporaire, mais rien de plus, et en fin de compte, j'etais presqu'infirme. Marcher, ou même me remuer dans une chaise ou me tourner dans le lit, me caussaient des souffrances atroces, et pour marcher, il me fallait avoir recours à une canne. Quand j'essayais de me pencher, ou de ramasser quelque chose, la douleur devenait presqu'insupportable. Cette condition produisit son effet sur le système, et pour un homme à la fleur de l'âge. j'étais dans un état déplorable. Je crois que j'ai essayé au moins une demi douzaine de remèdes, avant de trouver du soulagement, et une guérison. et j'ai obtenu cela par entremise des Pilules Roses du Dr Williams, qu'un ami m'avait conseillé d'essayer. J'éprouvai quelque soulagement avant l'épuisement complet de la première boite et après en avoir pris cinq boites, j'étais aussi bien et aussi actif que jamais et bien qu'il se soit écoulé des mois depuis, je n'ai ressenti aucune atteinte du mal. Ma guérison est entièrement due à l'usage des Pilules du Dr Willlams. et le seul regret que j'éprouve, c'est de ne les avoir pas essayées dès le commencement. Si j'avais fait cela, non seulement je me serais épargné beaucoup de souffrances, mais aussi un montant considérable d'argent.

AVIS

On demande un instituteur ou institutrice pour le district scolaire catholique de St. François Xavier Ouest.

Les applications seront reçues jusqu'au 2 de juillet.

On exige au moins un certificat de 3ième classe; et pouvoir enseigner le Français et l'Anglais.

Adresser à M. Alexandre Lafrenière, Secrétaire, Pigeon Lake, P. O., Man.

Consultations gratuites.

Les personnes malades qui désireraient consulter nos médecins spécialistes, feront bien d'écrire pour notre blanc de questions Nous ne chargeons absolument rien pour les conseils donnés. Nos médecins soignent les hommes et les femmes également. La Cie Médicale Franco-Coloniale, propriétaire des Pilules de Longue Vie du Chemiste Bonard.
No. 202 Rue St Denis, Montréal, Que

AVIS

AVIS est par la présente donnée qu'une application sera faite au Parlement du Canada à la présente Session par la Ville de Winnipeg pour une loi autorisant la dite Ville à utiliser et à rendre profitable le pouvoir d'eau de la Rivière Assiniboine, ainsi qu'à creuser, construire et entretenir tous les ouvrages nécessaires pour cet objet; à utiliser ce pouvoir d'eau pour les fins municipales; à faire les règlements et les échelles de tarif, pour l'usage du dit, par toute personne ou corporation; de passer contrats pour la construction des ouvrages; d'acquérir par achat, expropriation, ou location, tout terrain ou autre propriété nécessaire pour les dits travaux où affectés par eux; et d'utiliser les pouvoirs actuellement en sa possession où qui pourront par la suite venir en sa possession comme corporation municipale, pour toutes et telles fins. Et que la dite loi autorise le Gouvernement Général du Canada à approuver le dit ouvrage sans requérir obligation, pour la construction d'écluse ou autres travaux aux fins de navigation, et à donner pouvoir à la dite ville de transfer et céder à toute compagnie ou personne, tout ou partie des droits, franchises, et pouvoirs de la ville concernant la construction, la possession, la mise en operation et la location des dits travaux.

HOUGH & CAMPBELL
Solliciteurs pour les Requérants.
Daté Winnipeg, 29 Mars 1900.